

**Aerosuisse dit OUI au Gripen**

## **L'acquisition du Gripen est essentielle à la poursuite de la collaboration entre l'aviation civile et les forces aériennes**

**Aerosuisse, fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale, souligne l'importance d'une collaboration étroite entre l'aviation civile et les Forces aériennes suisses. La pérennité d'une fonction primordiale exercée par l'aviation militaire, à savoir assurer la souveraineté du pays sur son espace aérien, est indispensable à la poursuite de cette collaboration. C'est la raison pour laquelle Aerosuisse encourage le projet d'acquisition du nouvel avion et recommande l'adoption de la loi sur le fonds Gripen.**

Chaque année, près d'1,2 millions de vols aux instruments se déroulent dans l'espace aérien suisse. Ils sont effectués par les avions de compagnies aériennes suisses et étrangères ainsi que par les aéronefs de l'aviation générale, ces derniers utilisant largement l'espace aérien dans des conditions de vols à vue. Afin que cet espace soit constamment surveillé, le service de police aérienne chargé de garantir la sécurité des opérations et d'assurer la souveraineté du pays sur son espace aérien doit impérativement disposer de moyens d'intervention modernes. Sans l'acquisition du Gripen, ce service se verrait remis en question à partir de 2025 (date à laquelle les F/A-18 arriveront en fin de vie).

### **Encouragement de la relève**

Les Forces aériennes suisses jouent un rôle de toute première importance pour l'encouragement de la relève dans le secteur aéronautique suisse. Les jeunes particulièrement bien formés dans les écoles de pilotage suisses grâce au soutien des militaires représentent un vivier de futurs professionnels dont tous les représentants du secteur aéronautique, au sens large, peuvent profiter. Le Gripen E en remplacement du Tiger F-5E offre une perspective de choix à la relève aéronautique.

### **Emplois**

Les affaires compensatoires liées à l'acquisition du Gripen représentent près de 2,5 milliards de francs. Elles présentent par conséquent un intérêt majeur pour les entreprises membres d'Aerosuisse. La société Pilatus Flugzeugwerke, par exemple, pourrait ainsi créer une centaine d'emplois liés à la livraison de 20 avions d'entraînement PC-21 à l'armée de l'air suédoise pour un montant global de 500 millions de francs. Les affaires compensatoires garanties se traduiraient au final par un renforcement de la compétitivité et de la capacité d'innovation des secteurs industriels concernés.

Aerosuisse, fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale, encourage donc le projet d'acquisition du nouvel avion et recommande l'adoption de la loi sur le fonds Gripen.

---

Fédération faîtière fondée en 1968, AEROSUISSE défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses et veille à préserver leurs conditions d'existence à long terme. Elle exerce son influence sur la législation dans les domaines de l'aéronautique et de l'aérospatiale. AEROSUISSE regroupe aujourd'hui près de 140 entreprises et organisations : compagnies aériennes de lignes et de charters, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'expédition, contrôle de la navigation aérienne, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services orientées aéronautique ainsi que toutes les associations importantes de l'aéronautique suisse.

**Contact : Paul Kurrus, président, téléphone : 079 320 90 04**